



Pension alimentaire non payée avant prononcé du divorce

Par **scrapounette16**, le **25/11/2008** à **14:18**

bonjour, rnrnMon mari m'a quitté en juin pour une collegue de travail.rnIl a emmenagé aussitot avec elle me laissant avec mes 2 enfant 5 ans et 8 mois. Nous avons decidé d'un divorce par consentement mutuel car j'ai fait le choix de garder notre maison sans qu' elle soit réestimer. La liquidation des biens a été faite chez le notaire il a été decidé que je devais lui verser une soult de 7500 euro et que les 24 année de crédit restant serait à ma charge.rnJe dois également lui verser la moitié de l'argent que j'avais sur mes compte car lui avais pris soin de vider les siens et de contracter un crédit à la consommation. En juin et juillet il ne m'a pas verser de pension malgré notre accord en aout et septembre il ne m'a pas versé la totalité il se permet de déduire des factures qui sont prélevés sur mon compte, ne paie pas la moitié des impots que nous recevons ni la moitié des mensualités de l'emprunt immobiliers (nous ne sommes toujours pas divorcer donc il est toujours solidaire de cet emprunt). Je ne gagne que 950 euro par mois lui est passer cadre dans sa boite et a donc été augmenté.Moi mes revenus ont diminués car il a fallu que j'assure mes fille avec moi mutuelle d'entreprise et que j'augmente les heures de gardes de ma nounournPUIS JE ESPERER RECUPERER L'ARGENT QU IL ME DOIT ET PUIS JE PRETENDRE A UNE INDEMNITTE COMPENSATOIRERNQUE DOIS JE FAIRE??